



Mairie de Plouneour-Brignogan-Plages
Tél : 02.98.83.40.06
E-mail : secretariat@plouneour-brignogan.bzh

PORT COMMUNAL DE PONTUSVAL
ANNÉE 2023

Arrêté préfectoral 2003 - 1254

☐ **DEMANDE DE LOCATION D'UN MOUILLAGE COURTE DURÉE**
(Juillet ou Août)

☐ **DEMANDE DE LOCATION D'UN MOUILLAGE LONGUE DURÉE**
(entre le 1^{er} Avril et le 15 Octobre)

☐ **N° DE LOCATION SOUHAITÉE : N°**

DATES SOUHAITÉES : de la semaine N° à la semaine N° (du lundi au samedi inclus).

EMPLACEMENT SOUHAITÉ (Dans la mesure des emplacements disponibles) :
Crapauds, SNSM, Scluz, Garo, Tour Blanche (entourer votre ou vos préférences).

Pour toute demande fournir les copies de l'attestation d'assurance et des papiers du navire.

NOM : Prénom :

Adresse principale :

VILLE : Code postal :

N° de téléphone : N° portable :

Adresse mail :

NOM DU NAVIRE : IMMATRICULATION :

MARQUE :

Longueur : Tirant d'eau : Type : MOTEUR - VOILIER

Je soussigné (Nom) (Prénom)

Reconnaît avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur des mouillages légers approuvé par délibération du Conseil Municipal du 29/09/2008, de son avenant 1 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 25/05/2009 et de son avenant 2 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 21/10/2013.

A Plouneour-Brignogan-Plages, le SIGNATURE

Tarifs

1. Tarifs 2022 longue durée

- Pour 20 semaines comprises dans la période du 1^{er} Avril au 15 Octobre, il sera appliqué un forfait de 200€.

2. Tarifs 2022 courte durée :

- la semaine en Juillet / Août : 20€